

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX
ANNEXE 1**

RÉSUMÉ DU PROJET

Numéro et intitulé du Projet:	Autonomisation des femmes affectées par les conflits pour la reconstruction communautaire et la consolidation de la paix			
Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	UNFPA			
Partenaire(s) d'exécution:	MASSNF / CIFAD/ OFCA/ACABEF			
Zone d'intervention:	Préfectures de NANA-GRIBIZI et de la HAUTE KOTO			
Budget Total Approuvé:	506,367 USD			
Zone d'intervention:	Préfectures de NANA-GRIBIZI et de la HAUTE KOTO			
Durée	Date de démarrage estimée: 1 ^{er} septembre 2010		Date de clôture : 29 février 2012	
Date d'approbation/Comité de Pilotage:	10.08.10	Date de transfert de fonds par MDTF	Date de démarrage des activités:	Septembre 2010
Description du Projet:	Renforcement des capacités techniques et de gestion des associations et groupements féminin à travers des activités génératrices de revenu. La mise en place des associations et groupements féminins renforcés sera également une opportunité pour former les femmes bénéficiaires sur la Santé de la Reproduction notamment la Planification Familiale, le VIH&SIDA, les violences basées sur le Genre (GBV) et à la consolidation de la paix.			
Objectif global de consolidation de la paix visé:	Renforcer le rôle des femmes affectées par les conflits au sein de leurs familles et de leurs communautés et de promouvoir leur réhabilitation socioéconomique en vue de leur participation effective aux actions de reconstruction communautaire et de consolidation de la paix en RCA.			
Résultats escomptés:	D'ici fin juin 2011, au moins 25 groupements des femmes affectées par les conflits dans chaque préfecture (NANA-GRIBIZI et HAUTE KOTO) réalisent des revenus stables et participent aux activités en matière de Santé de la Reproduction (SR), VIH et SIDA, Violences Basées sur le Genre (GBV) et consolidation de la paix.			
Activités clefs:	i) Organisation d'un atelier d'orientation des parties prenantes pour la mise en œuvre du projet ; ii) Plaidoyer pour l'implication des leaders communautaires; iii) Organisation des femmes en groupements/groupements féminins ; iv) Mise en place des activités génératrices de revenus pour les groupements féminins ; v) Formation en sante de la reproduction/ VIH/ GBV/Genre et Développement ; vi) Education a la Paix/Consolidation de la Paix.			
Approvisionnement:	RCA, Copenhague, Pays CEEAC ou ACP au besoin.-			